



Brigade de Sapeurs-Pompiers  
de Paris

Paris, le 8 mars 2022

### ORDRE DU JOUR N°30

*Officiers, médecins, sous-officiers, gradés, sapeurs et personnels civils de la Brigade,  
Chers anciens,*

*Nous sommes réunis aujourd'hui, au sein de notre état-major, pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création des groupements de sapeurs-pompiers de Paris qui voient le jour, par décision ministérielle, le 1<sup>er</sup> janvier 1972. A cette date, les bataillons cardinaux disparaissent pour laisser place aux groupements, d'abord au nombre de cinq puis, au nombre de six depuis dix ans maintenant.*

*Se pencher sur cet évènement de notre passé, c'est rappeler les bouleversements qui ont précédé au sein de notre pays et sur notre secteur de compétence. Les années qui suivent la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale sont en effet marquées par le redressement spectaculaire de la France. A la fin des années 60, notre société connaît un développement économique et démographique sans précédent dans l'Histoire qui s'accompagne de nombreuses réformes. Pour le régiment, bientôt remplacé par la Brigade, cette période est ainsi marquée par l'émergence de défis organisationnels et opérationnels d'une ampleur inédite, une augmentation notable de ses moyens humains et matériels comme du nombre de ses interventions. Ces changements, sur un territoire francilien qui concentre déjà, à l'époque, l'attention, les énergies et les projets, poussent pour une réorganisation globale de la Brigade. De ce constat sans appel, et de la nécessité de concentrer l'état-major central sur sa mission de conception, naissent les groupements dont vous êtes les dignes serviteurs aujourd'hui.*

*Se pencher sur cet évènement de notre passé, c'est aussi l'occasion de saluer la mémoire de nos prédécesseurs, de leur reconnaître une vision dont l'acuité et la pertinence ont permis de remodeler la Brigade face aux défis de la modernité, soulignant une fois encore la capacité d'innovation et l'agilité intellectuelle qui prévalent dans nos rangs. En honorant ces pionniers, en saluant l'ensemble de leurs successeurs jusqu'aux plus jeunes ici devant nous, c'est la continuité de l'action de la maison Brigade qui est louée et qui s'exprime à travers les mots de Lacordaire lorsqu'il déclarait « qu'entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs ».*

*Ce présent s'incarne justement à travers nos six groupements. Comme les six faces du feu à reconnaître, ils sont tous utiles et nécessaires, parties d'un bloc qui s'exprime dans la perfection mathématique conférée au chiffre 6. En effet, chacun de nos groupements possède une numérotation qui l'identifie, le singularise au sein de notre maison commune. Chacun de nos groupements cultive une identité qui lui est propre, liée à son champ d'action voire, à l'historique de sa zone de compétence sans jamais se départir de nos valeurs communes et de notre vocation originelle qui est ce devoir de secourir. De secourir partout, tout le temps et quoi qu'il en coûte de sacrifice ; secours auquel chacun participe sous un étendard et avec un uniforme uniques. C'est ce devoir qui nous a tous mobilisés pour affronter les grandes crises récentes, les drames du quotidien, rappelant ainsi la force et la vigueur que confère l'état militaire.*

*Alors que notre secteur se transforme sans cesse, alors que les techniques d'intervention évoluent tout aussi rapidement et profondément, notre Brigade est bâtie sur des fondements solides qui lui permettent d'affronter avec détermination les challenges qui se poseront à elle. Continuer à la faire vivre et à perfectionner son organisation pour léguer aux générations futures un outil pluriséculaire résolument robuste et adapté est notre noble tâche collective. Mieux, c'est là notre honneur.*

Le général de division Jean-Marie Gontier  
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

